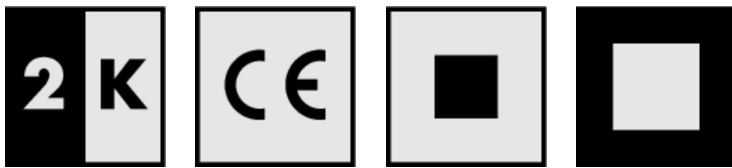


ASODUR®-B351

Revêtement de sol universel pour l'industrie et le commerce



Numéro d'article	Sommaire	ME	Emballage	Couleur
205796045	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 3009, rouge oxyde
205796145	30	KG	Ensemble	≈ RAL 3009, rouge oxyde
205796200	5,8	KG	Seau	transparent
205796041	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 7032, gris silex
205796042	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 7030, gris pierre
205796046	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 7016, gris anthracite
205796047	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 7035, gris clair
205796048	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 1015, ivoire clair
205796141	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7037, gris poussière
205796143	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7032, gris silex
205796144	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7030, gris pierre
205796146	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7016, gris anthracite
205796147	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7035, gris clair
205796148	30	KG	Ensemble	≈ RAL 1015, ivoire clair
205796176	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7038, gris agate
205796053	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 1001, beige
205796055	15	KG	Fût combiné	≈ RAL 7040, gris fenêtre
205796155	30	KG	Ensemble	≈ RAL 1001, beige
205796157	30	KG	Ensemble	≈ RAL 7040, gris fenêtre

ASODUR[®]-B351

Caractéristiques du produit

- haute résistance à la compression et à la traction par flexion
- Classe de feu B (DIN EN13501) en cas d'ajout de 50 % poids de sable de quartz
- résistant aux intempéries, au gel et aux alternances de gel/dégel
- sans solvant
- haute résistance mécanique et chimique
- résistance aux plastifiants (pneus de voiture)
- Résistant à une multitude d'acides et de bases, de détergent dans la concentration d'application

Avantages

- pigmenté
- autonivelant
- remplissage économique avec du sable de quartz
- adapté pour le contact indirect avec les denrées alimentaires
- réglage antidérapant (jusqu'à la classe R12)

Domaines d'application / Protection de surface

- en tant que revêtement de sol pour les supports à liant ciment
- pour l'intérieur et l'extérieur

Rapports d'essai existants

- comportement au feu
- Conformité DIN EN 13813
- Classes de surface antidérapante
- Utilisation possible en tant que revêtement de sol dans le domaine agroalimentaire
- Adéquation au contact indirect avec des denrées alimentaires
- Contrôle dans le cadre de la norme DIN EN 13813 Résistance à la traction d'adhérence
- Contrôle de la résistance aux chocs DIN EN ISO 6272-1:11:2011
- Contrôle des émissions

ASODUR[®]-B351

Données techniques

Propriété du matériel

Composants du produit	Système bicomposant
Base du matériau	résine époxy
Produit étanché prêt pour le traitement (ISO 1183-1)	env. 1,41 kg/dm ³
Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196-1)	env. 44 N/mm ²
résistance à la pression	env. 70 N/mm ²
adhérence	≥ 1,5 N/mm ²
dureté Shore-D	env. 72
Viscosité, produit prêt pour le traitement [valeur]	env. 1200 mPa*s
Classification du comportement au feu selon DIN EN 13501-1	Bfl - s1

Mélanger

Rapport de mélange, composant A	100 Parts en poids
Rapport de mélange, composant B	24 Parts en poids
Rapport de mélange, ajout égalisation et ragréage ASO-FF	De 0,02 Parts en poids à 0,03 Parts en poids
Rapport de mélange, ajout de sable de quartz (Ø 0,1 - 0,6 mm)	50 Parts en poids
Rapport de mélange, ajout ASO-FF (surfaces inclinées)	env. 0,01 - 0,05 Parts en poids
durée de mélange	env. 3 minutes

Traitement

température de support	De 10 °C à 35 °C
Humidité de l'air relative max.	80 %
temps de traitement	env. 30 minutes
Consommation par m ² et mm d'épaisseur de couche	env. 1,4 kg
Température de réaction minimale	min. 10 °C
Recouvrable (min.)	après 12 Heures
Praticable après	env. 12 Heures
température de traitement	De 10 °C à 35 °C
Recouvrable (max.)	jusqu'à 24 Heures
Temps de durcissement / charge admise totale	env. 7 Jours

Technique de traitement

Auxiliaire / Outils

- Agitateur (env. 300 tr/min.)
- Panier à ronds
- Spatule
- rouleau à pointes
- Racloir à dents avec denture triangulaire

Préparer le support

Exigences en ce qui concerne le sol

1. portant
2. solide
3. adhérente
4. sec
5. protection contre le degré d'humidité par l'arrière
6. exempt de substances réduisant l'adhérence

Mesures pour la préparation du support

Le support doit être préparé en tenant compte de la norme DIN EN 14879-1:2005, 4.2 et suiv.

ASODUR[®]-B351

Qualité du support

	Béton / Mortier PCC	chape	enduit
Qualité	min. C20/25 selon l'EN 1504-3	min. CT-C25-F4 selon l'EN 13813	min. P IIIa/P IIIb
Résistance à la traction d'adhérence	$\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$	$\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$	$\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$
Âge	min. 3 mois	min. 28 jours	min. 28 jours
Humidité résiduelle	$\leq 4 \% \text{ CM}$	$\leq 4 \% \text{ CM}$	$\leq 4 \% \text{ CM}$

Préparer la surface

1. Poser une couche primaire d'ASODUR-GBM profondément dans les pores sur les supports absorbants en deux opérations.
2. Répandre du sable de quartz ($\varnothing 0,1-0,6 \text{ mm}$) sur la dernière couche d'apprêt fraîche.
3. En cas d'importantes irrégularités, un ragréage a lieu en fonction de la rugosité de surface. (Voir la fiche technique en vigueur d'ASODUR-GBM)

Application

Mélanger

1. Lors du mélange, la température (idéale) du matériau doit être d'au moins $+15 \text{ }^\circ\text{C}$.
2. Mélanger de manière homogène la résine dans le récipient d'origine.
3. Placer le durcisseur dans la résine.
4. Le durcisseur doit s'écouler entièrement hors du réservoir.
5. Avec l'agitateur, mélanger minutieusement jusqu'à ce que la consistance soit homogène.
6. Le durcisseur doit être réparti homogènement.
7. La durée de mélange est de ca. 3 minutes.
8. Transvaser la masse dans un seau propre.
9. Agiter à nouveau attentivement.
10. Le mélange d'adjuvants se fait dans le matériau mélangé fini et transvasé.
11. Les adjuvants doivent avoir une température de matériau d'env. $+15 \text{ }^\circ\text{C}$.
12. Le sable de quartz utilisé doit être séché au feu.
13. Pour les surfaces verticales et inclinées, nous recommandons d'ajouter 1 - 5 % poids. d'ASO-FF.
14. Ajouter de l'ASO-FF par portion en utilisant un agitateur adapté.
15. Agiter à nouveau attentivement.

Comme revêtement mince (épaisseur de couche env. 1 mm)

1. Le support doit être apprêté selon la fiche technique.
2. Appliquer ASODUR[®]-B351 (sans ajouter de sable de quartz) par le procédé à la spatule en une opération.
3. Pour drainer le revêtement lissant appliqué, la surface doit impérativement être déroulée avec un rouleau à pointes par un passage croisé, afin d'éviter la formation de bulles.
4. Consommation : env. $1,4 \text{ kg/m}^2$

Comme revêtement épais (épaisseur de couche env. 2 mm)

1. Le support doit être apprêté selon la fiche technique.
2. Mélanger ASODUR[®]-B351 avec du sable de quartz $\varnothing 0,1-0,6 \text{ mm}$ (rapport 2:1 parties en poids). Appliquer du ASODUR[®]-B351 (liant : env. $1,2 \text{ kg/m}^2$; sable de quartz : 600 g/m^2 ; par mm d'épaisseur de couche) par le procédé à la spatule en une opération.
3. Consommation : env. $1,8 \text{ kg/m}^2$ en mélange pour chaque mm d'épaisseur de couche
4. Pour drainer le revêtement lissant appliqué, la surface doit impérativement être déroulée avec un rouleau à pointes par un passage croisé, afin d'éviter la formation de bulles.

Surface antidérapante

1. En fonction de l'exigence pour le pouvoir antidérapant, une couche saupoudrée est roulée avec ASODUR[®]-B351 (env. $300-400 \text{ g/m}^2$) sur la surface de revêtement durcie.
2. Le revêtement appliqué au rouleau encore frais est saupoudré de sable de quartz séché au feu ($\varnothing 0,1-0,6 \text{ mm} / 0,5-1,0 \text{ mm} / 1,0-1,6 \text{ mm}$; env. $1,5 \text{ kg/m}^2$) . Après le durcissement de la couche saupoudrée, retirer minutieusement la fraction de sable de quartz non solidaire.
3. Pour le scellement de plafond, ASODUR[®]-B351 (env. $400-800 \text{ g/m}^2$) est appliqué homogènement sur la couche saupoudrée en une opération et réparti avec un passage croisé.

ASODUR®-B351

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils de travail avec un solvant approprié immédiatement après utilisation.

Conditions de conservation

stockage

Exemple de gel, frais et sec. En cas de min. 10 - 25 °C pour 24 Mois dans le récipient d'origine. Utiliser immédiatement les récipients cassés.

Élimination

Les résidus de produit durcis peuvent être éliminés conformément au code déchets AVV 15 01 06.

Remarques

- Les quantités consommées indiquées sont des valeurs calculées sans adjuvant sans tenir compte de la rugosité et de la capacité d'aspiration des surfaces, de l'équilibrage de niveau et des matériaux résiduels dans le récipient. Nous recommandons toujours d'utiliser une marge additive de sécurité de 10 % par rapport aux quantités consommées calculées.
- Les températures supérieures raccourcissent le temps de traitement. Les températures inférieures rallongent le temps de traitement et de durcissement. La consommation matérielle augmente en cas de températures basses.
- L'adhérence des différentes couches superposées peut être fortement perturbée par l'action de l'humidité et les impuretés entre les différentes opérations. Les opérations de revêtement nécessitent une température de support de min. 3 °C au-dessus de la température du point de rosée.
- S'il y a un long temps d'attente entre les différentes opérations ou si des surfaces déjà traitées avec des résines artificielles liquide doivent être revêtues à nouveau après une durée prolongée, l'ancienne surface doit être bien nettoyée et meulée minutieusement. Il faut ensuite réaliser un nouveau revêtement complet sans pores.
- Les légères différences de couleur, dues aux différentes approches de production et aux variations de matières premières sont inévitables. Les sections de surface délimitées doivent être réalisées avec la même approche de la production (même N° lot du récipient de livraison).
- En cas de couleurs spéciales suivantes, une consommation minimale de 2,8 kg/m² est nécessaire : RAL 1006, RAL 1007, RAL 1012, RAL 1016, RAL 1017, RAL 1021, RAL 1023, RAL 1028, RAL 1032, RAL 1037, RAL 2001, RAL 2002, RAL 2003, RAL 2009, RAL 5020
- Les systèmes de protection des surfaces doivent être protégés de l'humidité (ex. eau de pluie, eau de condensation) pendant env. 4-6 heures après son application. L'humidité entraîne une décoloration et/ou une adhésivité de la surface et peut causer des défauts lors du durcissement. Les surfaces décolorées et/ou collantes doivent être raclées, par ex. par meulage ou par grenailage et traitées à nouveau.
- La surface peut être rayée par des sollicitations de frottement. Particulièrement visibles sur les coloris sombres. Cela n'entrave pas la fonctionnalité du produit.
- Pour obtenir une qualité et un aspect des surfaces sur le long-terme, l'entretien régulier de la surface avec des détergents et des produits d'entretien adaptés est recommandé.
- Les fiches techniques des produits mentionnés doivent être observées avant de commencer les travaux.
- Les utilisations qui ne sont pas explicitement indiquées dans cette fiche technique ne peuvent avoir lieu qu'après consultation et confirmation écrite du service technique de SCHOMBURG GmbH.
- Des consignes détaillées de traitement se trouvent dans la fiche d'information technique supplémentaire n° 19 « Traitement des produits ASODUR » et doivent être observées.

Règles applicables

Respecter les règles reconnues en matière de technique de construction ainsi que les directives et les réglementations en vigueur.



Veillez observer la fiche de données de sécurité en vigueur !

GISCODE: RE 30












ASODUR®-B351

Notes explicatives

Conformité / Déclaration / Justificatifs

 1119	
SCHOMBURG GmbH & Co. KG Aquafinstraße 2-8 · D-32760 Detmold 12 2 05796	SCHOMBURG GmbH & Co. KG Aquafinstraße 2-8 · D-32760 Detmold 17 2 05796
EN 1504-2 ASODUR-B351 Oberflächenschutzprodukt - Beschichtung	EN 13813 ASODUR-B351 Kunstharzestrich/Kunstharzbeschichtung für Anwendung in Innenräumen
Prinzip 5.1/6.1	SR-B2,0-AR0,5-IR8
Kapillare Wasseraufnahme und Wasser-Durchlässigkeit: $w < 0,1 \text{ kg/m}^2 \times \text{h}^{0,5}$ Abriebversuch zur Beurteilung der Haftfestigkeit: $\geq 1,5 [1,0] \text{ N/mm}^2$ Abriebfestigkeit: Massenverlust: $\leq 3000 \text{ mg}$ Schlagfestigkeit: Klasse II Druckfestigkeit: Klasse I Widerstandsfähigkeit gegen starken chemischen Angriff: Härteverlust $< 50\%$ Brandverhalten: Klasse E Gefährliche Stoffe: Übereinstimmung mit 5.3 [EN 1504-2]	Brandverhalten gemäß K 2010/85/EU B ₂ Freisetzung korrosiver Substanzen SR Druckfestigkeit C60 Biegezugfestigkeit F30 Verschleißwiderstand AR0,5 Haftzugfestigkeit B2,0 Schlagfestigkeit IR8

Représentations en couleur

	≈ RAL 7040, gris fenêtre
	≈ RAL 7038, gris agate
	≈ RAL 7037, gris poussière
	≈ RAL 7035, gris clair
	≈ RAL 7032, gris silex
	≈ RAL 7030, gris pierre
	≈ RAL 7016, gris anthracite
	≈ RAL 5014, bleu pigeon
	≈ RAL 3009, rouge oxyde
	≈ RAL 1015, ivoire clair
	≈ RAL 1001, beige

ASODUR[®]-B351

Résistance chimique

Liquides de test	Concentration (%)	Classification		
		Résistance faible (≤ 8 heures)	Résistance moyenne (≤ 72 heures)	Résistance élevée (≤ 14 jours)
Acides inorganiques				
Acide nitrique	15			■
Acide sulfurique	15			■
Acide chlorhydrique	30			■
Acides organiques				
Acide formique	2			■
Acide citrique	15			■
Acide lactique	20			■
Alcalis				
Soude caustique	20			■
Ammoniaque	25			■
Solvants				
Kérosène	pur			■
Essence	pur			■
Gasoil	pur			■
Éthanol	pur		■	
Huiles				
Huile moteur	pur			■
Liquide de frein	pur			■
Fuel domestique	pur			■
Solution aqueuse				
Solution de sel de déneigement	35			■

Toutes les valeurs mentionnées ont été déterminées en conditions de laboratoire (+20 °C). Divergences possibles en raison de températures plus élevées, des conditions sur site et conditions ambiantes. Une légère modification de l'aspect de surface ou un léger gonflement - sans altération de la fonctionnalité de l'étanchéité - ne peuvent être exclus. En cas de doute, nous recommandons de procéder à un test d'aptitude selon l'objet en question.

Les droits de l'acheteur relativement à la qualité de nos produits sont déterminés par nos conditions générales de vente et de livraison. Notre service technique se tient à votre disposition pour toutes demandes concernant les applications non décrites dans cette fiche. Toutes nos recommandations doivent faire l'objet d'une confirmation écrite. La description du produit ne dispense pas l'applicateur des contrôles usuels. En cas de doute, procéder à un essai préalable sur une surface échantillon. Cette édition annule et remplace les précédentes.